

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 16 mars 2021

Délibération n° CA 2021-26

Ajustements tarifaires 2021-2022 Formation continue et alternance École de Management - TSM

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712-3;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Les tarifs de la formation continue et alternance proposés par l'École de Management - TSM au titre de l'année universitaire 2021-2022, annexés à la présente délibération, sont adoptés.

OULO Le Président du Conseil d'Administration

Hugues KENFACK

Conseil d'administration – séance du 16/03/2021 Délibération n°CA 2021-26 Annexe

Tarifs formation continue et alternance proposés par l'Ecole de Management - TSM au titre de l'année universitaire 2021-2022

TARIF	S FORMATION CONTINUE & ALTERNANCE	
Année	universitaire 2021/2022	
		Tarifs 2021/2022 (hors droits d'inscription)
DIPL	LÔMES D'ÉTAT	
М1	Mention Marketing-Vente parcours-type Marketing Management	
	Salariés	7 500 €
	Demandeurs d'emploi	6 500 €
M2	Mention Management Stratégique	
	parcours-type Management de l'Innovation	
	Salariés	6 500 €
	Demandeurs d'emploi	5 500 €